Vol. XXXII — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Novembre 1903. — No. 51

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1,00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 62, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

CESAR ET LE CHRIST

Sous ce titre nous recevons d'un de nos anciens collaborateurs la communication suivante :

Comme un ami, collaborateur, je tiens à vous signaler d'urgence le magnifique discours que l'Empereur d'Allemagne (chef de l'Eglise protestante luthérienne) vient de prononcer, le 19 octobre, à Berlin, en présence de ses deux fils, à l'occasion de leur Confirmation. Voici ce discours in extenso.

Princes,

Ce jour ressemble pour vous dans son aspect spirituel, au jour où le soldat prête à son souverain le serment d'allégeance. Vous devenez pour ainsi dire confirmés dans vos croyances. Je parle avec intention un langage militaire, car vous connaissez cette belle allégorie où le chrétien revêt la forme du guerrier. Je suis certain à l'avance que vous serez fidèles aux vœux que vous venez de faire à votre chef spirituel. Vous avez, non sans raison, exprimé l'espoir de faire du bien dans le monde ; ce devrait être là l'ambition de tout chrétien ; de la personne du Sauveur ont rayonné toutes les charités.

Vous avez souvent, dans vos leçons, admiré la grandeur des héros de l'histoire. Ces héros vous ont souvent inspiré de nobles pensées, mais il n'est personne ici-bas qui puisse élever l'âme aussi haut que le Christ. Jamais un être humain n'a pu faire converger vers lui les aspirations de toutes les races et de toutes les nations ; jamais une parole humaine n'a eu sur les hommes un empire souverain. Toute pensée véritablement grande vient de Dieu. C'est vous dire que je considère l'existence de Dieu comme le point de départ de toute science. Nos sociétés modernes se conduisent souvent comme si la divinité n'existait pas. Mais pour toute âme sincère, Dieu est l'unique et véritable sauveur. Je vous exhorte, Princes, à travailler. Le travail est un précepte de vie chrétienne. Celui qui aura passé sa vie dans l'oisiveté sera sévèrement puni. Puisse chacun de vous toujours s'efforcer à bien et à prendre modèle sur le Sauveur. Que votre ambition soit de vous rendre utiles aux peuples. Si vous suivez l'exemple et les conseils de Dieu, vous trouverez en ce Dieu l'aide et la l'appui qui vous sont nécessaires.

***

Ce discours constitue une des pages les plus glorieuses de l'histoire de l'Empire allemand au XXe siècle. Chaque parole, chaque phrase, chaque pensée porte coup. C'est vraiment un grand acte et du grand style chrétien. Cela pourrait être signé de la première à la dernière ligne, par le Pape Pie X lui-même, seul représentant du Christ Sauveur.

César s'incline devant le Christ. Il adore comme Rédempteur, comme Dieu, Celui qui a dit : "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu" ; expression divine de la vraie politique humaine.

Depuis la Révolution protestante du XVIe siècle, depuis la révolution française du XVIIIe c'est la première fois qu'un aussi saisissant, qu'un aussi solennel et aussi impeccable hommage est rendu au divin fondateur de l'Eglise catholique, c'est-à-dire universelle, par un chef d'Etat Européen ! C'est la première fois aussi qu'un Empereur protestant, non affilié celui-là, aux loges maçonniques ose, avec une crânerie digne d'un héros sans peur et sans reproche, faire écho aussi explicitement, aussi publiquement à la grande voix qui suffit au monde. *Vox orbi sufficiens,* à la voix qui part du Vatican même, à la voix du Pape.

***

Et cela quelques années après le *Kultur Kampf,* à quelques pas de la tombe de Bismarck !... Et cela en face de la Franc-Maçonnerie triomphante tenant sous sa botte boueuse la France catholique, la France de Saint-Louis ! En face de cette Franc-Maçonnerie qui met les chevaliers hors la loi, jette dans l'exil les plus fidèles disciples du Christ, qui les traîne devant ses tribunaux et qui crie au Christ Sauveur le vieux cri de Satan révolté : *Non Serviam* !... En face de cette France maçonnique crachant ses Combes et ses Pelletan sur le Christ expulsé des Ecoles publiques et jeté à la voirie !...

En face de cette France maçonnique écrivant à sa façon l'histoire des *Gesta Diaboli per Francos* ; au revers *des gesta Dei per Francos !*

En face de cette France maçonnique enfin qui après avoir été se prosterner hier devant la statue du défroqué Renan, apostat et blasphémateur du Christ, encensé par un autre défroqué, un autre apostat, un autre blasphémateur, s'apprête à donner demain au Christ, et au Pape un dernier soufflet, par la rupture du Concordat de Napoléon le Grand et de Pie VII !...

Quelle leçon pour les peuples contemporains, quelle leçon pour le Canada, et surtout pour ceux de ses hommes d'Etat qui persistent à prescrire le Christ Sauveur, le christianisme, l'Eglise catholique, des Ecoles publiques !

***

Serait-ce par peur des Loges maçonniques qui en 1890 même ont inauguré au Manitoba, l'œuvre de déchristianisation scolaire, de démolisation populaire, après l'avoir commencée en Belgique en 1879 et l'avoir vu renverser en 1884, qui l'ont repri e en France hélas et qui l'ont si tristement complétée en 1903 par la destruction de plus de dix milles écoles catholiques libres !

Serait-ce par peur des mêmes loges maçonniques qui ont vu leur œuvre de neutralisation scolaire démolie en Allemagne et tout récemment encore en Angleterre ?...

Serait-ce par peur des Loges maçonniques qui voient cette même œuvre d'apostasie et de malheur menacée, compromise, désavouée battue en brèche en Italie, et même aux Etats-Unis ?...

***

Tacite a dit en parlant le certains parlementaires de son temps *Omnia serviliter propter dominationem* ! Faudrait-il appliquer ce fer rouge du grand historien païen à certains parlementaires du Canada, se disant libéraux ou conservateurs, et même catholiques !...

***

Chose frappante, cette voix de Berlin rendant un si fulgurant hommage au Christ Sauveur retentit dans le monde quelques jours après que la grande voix de Rome a lancé l'appel suprême de la papauté : *Restaurare omnia in Christo.*

La première encyclique de Pie X, le sublime successeur du sublime Léon XIII, porte en effet toute entière sur cette providentielle synthèse de la réaction chrétienne contre l'action maçonnique et révolutionnaire. Elle est datée du 4 octobre.

Citons-en seulement quelques passages de style vraiment lapidaire :

"Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en *Celui qui Nous réconforte* ; et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique dans l'exercice du suprême Pontificat, est de *tout restaurer dans le Christ* afin que *le Christ soit tout en tout*......

"Si l'on Nous demande une devise, traduisant le fond même de notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : *Restaurer toutes choses dans le Christ.*

"Sans doute le désir de la paix est dans tous les cœurs... mais cette paix, insensé qui la cherche en dehors de Dieu ; car chasser Dieu c'est bannir la justice ; et la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère. *La Paix est l'œuvre de la justice...*

"Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la *tranquillité de l'ordre*, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appel-

(*A suivre sur la 2ème page*)

Le Manitoba.

Mercredi 4 Novembre 1903

L'HON. M. LA RIVIERE

Mardi, le 27 octobre, l'hon. M. A. A. C. La Rivière célébrait le trente-deuxième anniversaire de son arrivée dans la province. Les nombreux amis du député de Provencher n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire sans lui en offrir publiquement de très cordiales félicitations. La démonstration de mardi est un bel hommage rendu aux nombreux états de services de l'honorable député dans ce pays.

M. La Rivière était revenu d'Ottawa en compagnie de Melle La Rivière pendant la journée. M. le Maire Turenne et M. J. A. Senécal, ex-maire, ainsi que plusieurs autres amis, l'avaient salué à la gare.

Le soir, la salle du *Bazar* se remplissait d'amis de toutes nuances politiques. Quand M. La Rivière fit son entrée, les applaudissements éclatèrent. Tous paraissaient heureux de le revoir après plusieurs mois d'absence. M le maire Turenne monta sur l'estrade et se fit l'écho de tous en lisant l'adresse suivante au héros du jour :

A l'Honorable M. A. A. C. La-Rivière, ancien ministre, député de Provencher.

Monsieur,

La population de Saint-Boniface est heureuse de se réunir ici ce soir pour célébrer avec vous des anniversaires qui ont eu remplir votre âme d'une légitime fierté. Il y a 32 ans aujourd'hui que vous mettiez pour la première fois les pieds dans la province ; il y a 25 ans que vous siègez dans le Parlements de votre pays, soit à titre de ministre de la Couronne soit à titre de député. Vous rendiez-vous compte en 1871 des graves devoirs qui vous incomberaient bientôt ? La manière honorable avec laquelle vous avez rempli toutes les situations que vous avez successivement occupées nous permet de croire que vous avez, dès cette date lointaine, deviné les dévouements qu'exigeait la sauvegarde de nos intérêts de Canadiens-français et de catholiques. En jetant un coup d'œil sur le passé, vous pouvez être satisfait de votre œuvre.

Vous avez mis la main à l'œuvre nationale qui est à s'édifier sur les bords de la Rivière Rouge.

Nous avons passé par de dures épreuves depuis 20 ans. La barque a souvent failli chavirer, le char a plusieurs fois menacé de s'enlizer Une minorité surtout une minorité française, ne se maintient pas sans difficulté au Canada. C'est une grande satisfaction pour vous et vos amis de pouvoir aujourd'hui recevoir le témoignage que dans toutes ces luttes vous avez fait votre devoir. Vous avez tenu tête aux ennemis alors qu'ils montaient à l'assaut de nos droits Vous vous êtes souvent trouvé face à face avec de lourdes responsabilités. Cependant malgré des luttes ardentes et souvent répétées vous êtes toujours sorti triomphant du combat. Et avec cela, point d'amertume dans votre cœur ; non-seulement vos amis mais même vos adversaires politiques ont joui de votre générosité, de votre bourse, de votre influence. C'est pour cela que nous avons voulu donner à la présente manifestation un caractère civique plutôt que simplement politique. Si vous regardez autour de vous si vous parcourez la liste de ceux qui ont désiré contribuer à vous honorer, vous verrez avec satisfaction que les portes ont été ouvertes à tous et que c'est la ville entière qui ce soir s'empresse à vous féliciter et à vous présenter des vœux de bonheur.

Nous vous offrons le tribut de nos hommages et de notre reconnaissance comme un bouquet de fête. Ce bouquet, nous aurions peut-être pu, avec plus de temps, le faire plus garni, plus brillant, plus parfumé, mais nous n'aurions pas pu ajouter à la sincérité et à la cordialité de l'offrande Nous connaissons assez votre cœur sensible et généreux pour savoir à l'avance que vous accueillerez avec plaisir nos modestes efforts.

Laissez-nous vous dire, en terminant, que nous avons appris avec une vive satisfaction que votre santé, chancelante depuis un an, s'était améliorée au cours des derniers mois. Puisse le Maitre de la Vie vous conserver longtemps encore à votre digne famille et à vos concitoyens.

En même temps que M. le maire Turenne finissait la lecture de son adresse, M. Edmond Marcoux, l'un des plus vieux citoyens de Saint-Boniface, s'inclina devant le député de Provencher et lui remit un plateau d'argent contenant cinq cents piastres en or, fruit d'une souscription rapide dans la ville.



L'HON. M. A. A. C. LARIVIERE, Depute de Provencher

M. La Rivière répondit avec éloquence aux demarches flatteuses dont il était l'objet. Si la vie publique est parfois pénible, elle a aussi, dit-il, ses compensations très larges. C'est pour moi un véritable bonheur que de me sentir entouré de si sympathiques amis. S'il a pu faire quelques choses pour ses compatriotes, il en est bien récompensé par les témoignages d'estime qu'on lui donne. Du reste poursuit l'orateur, l'œuvre française qui se fait au Manitoba n'est pas l'œuvre d'un seul. Il y a eu dans notre province une brillante pléiade de Canadiens-français. A eux tous ensemble appartient le mérite de ce qui s'est fait de luttes ici pour la sauvegarde de notre langue et de notre foi. L'orateur nomma Mgr Taché, l'hon Joseph Royal, l'hon. M. Girard, l'hon. M. Bernier, l'hon. Juge-en-chef Dubuc, lequel a fait de nombreuses batailles politiques avant de monter sur le banc. Si nous avons eu des malheurs, nous pouvons au moins dire que les hommes qui ont été à la tête de leurs compatriotes ont toujours été animés d'intentions droites et ont fait de leur mieux la guerre aux ennemis de notre race.

M. La Rivière reporte ses auditeurs au temps déjà lointain où il vint pour la première fois dans ce pays. Parti de Montréal sur le conseil de sir George Etienne Cartier, il fit la route par les Etats Unis. Son voyage dura plusieurs semaines. Ici l'orateur jeta la note gaie sur le récit; il démontra avec évidence qu'il y a trente-deux ans on ne venait pas de la province de Québec en deux jours ; qu'à cette date les chars palais étaient assez primitifs et que les hotelleries étaient plus primitives encore! Mais, conclut-il, je fus accueilli avec tant de cordialité à Saint-Boniface, surtout par Mgr Taché, de toujours vénérée mémoire, que j'oubliai vite les difficultés du voyage. Depuis, j'ai fait de la vie publique; vingt-cinq ans durant j'ai occupé un siège dans les Parlements, soit à titre de ministre, soit à titre de député. Je n'ai jamais regretté d'être venu à la Rivière Rouge. J'aime ma province; j'aime surtout la ville où j'ai vécu, Saint-Boniface. Je compte ici mes meilleurs amis. Encore une fois, je suis touché de votre démarche et vous prie d'en accepter mes très vifs remerciements.

L'hon. M. LaRivière fut longuement applaudi. M. le maire Turenne invita ensuite M. le sénateur Bernier à dire quelques mots. L'hon sénateur fit l'éloge du député de Provencher, dont il vanta l'obligeance continuelle envers ses amis et la carrière particulièrement heureuse. Il est rare qu'un homme politique ne puisse compter ses années que par des succès. M. La Rivière a cette rare bonne fortune Il convient que ses amis s'en réjouissent M. La Rivière, dit M. Bernier, a fait allusion au fait que le 27 octobre était le 11ème anniversaire de mon élévation au sénat canadien. Je n'y avais pas songé, mais je remercie mon honorable ami de cette délicate remarque de sa part. Je fête donc un anniversaire moi aussi, mais je désire m'effacer, car tout ce que la présente démonstration peut avoir d'éclat doit converger sur la personnalité seule de M. La Rivière. M. le sénateur Bernier termina en disant un mot de l'œuvre de la colonisation française au Manitoba. Tous, chacun dans sa sphère et selon ses moyens d'action, nous devrions être des agents de colonisation. La circonstance serait mal venue pour mettre des ombres au tableau, cependant si par le passé nous avions pu compter sur une bonne et nombreuse immigration, la minorité catholique n'aurait probablement pas été la victime des assauts qu'elle a subis dequis quinze ans ; à tout événement, elle eut été plus forte pour résister.

MM. Théo. Bertrand, Joseph Bernier et A J. H. Dubuc furent tour à tour appelés à porter la parole. Ces orateurs firent eux aussi, un éloge mérité de l'hon. M. LaRivière, dont ils firent ressortir certains côtés prédominants de la carrière.

On fit ensuite la de musique, on servit des rafraîchissements et des cigares, on mit des tables de cartes à la disposition de tous ; bref, la soirée se passa très agréablement.

Nous réitérons à M. LaRivière nos meilleures félicitations, nos bons souhaits de santé, la continuation heureuse d'une belle carrière.

Nouveau Bureau de Poste

On vient d'installer le bureau de poste de Saint-Boniface dans le bloc Lamontagne, avenue Provencher. C'est assez spacieux ; c'est bien éclairé C'est une amélioration considérable sur ce que nous avions auparavant.

Nous espérons que les autorités ne s'arrêteront pas là. Nous demandons qu'on nous décore l'intérieur du nouveau bureau de poste. La peinture ne coûte pas cher et fait grand bien. Quelques décorations murales ne feraient pas de mal non plus.

Nous serons à même d'avoir la lumière électrique à Saint-Boniface dans quelques semaines. Notre bureau de poste devrait en être un des premiers munis.

Si les crédits affectés au service postal de notre ville ne sont pas suffisants, qu'on les augmente.

Saint-Boniface traverse en ce moment des heures de développement considérable. Il convient aux pouvoirs publics de donner l'exemple.

Dans le Monde Religieux

Un haut dignitaire ecclésiastique nous disait samedi dernier que dès l'année prochaine on commencerait à construire la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface.

***

Son Excellence Mgr Sbarretti a gardé de son séjour à Saint-Boniface, une très agréable impression. Le délégué apostolique a plusieurs fois manifesté son étonnement de la puissance et de la fécondité des œuvres de bienfaisance qui fleurissent dans notre ville.

***

Le R. P. Chossegros S. J., du collège de Saint-Boniface, a donné le sermon de la grand'messe, dimanche à la cathédrale. Le prédicateur a décrit avec enthousiasme la gloire des élus et a tiré de leur sainte vie des exemples très pratiques pour tout chrétien Le R Père Chossegros est un excellent orateur. Il a la parole facile, l'image brillante, le style expressif et châtié

CESAR ET LE CHRIST

Suite de la 1ère page.

lent le parti de *l'ordre*. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir ; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérants possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique."

***

—" Le seul secours et le seul aide reste le Christ Sauveur" dit l'Empereur.

—"Notre seule devise dit le Pape est celle-ci:" *Restaurer toutes choses dans le Christ* ".

—"Je suis prêt à croire, dit l'Empereur, que beaucoup de personnes pensent que la vie moderne rend impossible à qui que ce soit de s'appliquer aussi intimement à imiter le Christ ou de le prendre même aussi sérieusement en considération qu'auparavant. Mais je vous conjure du fond du cœur de *travailler et de lutter sans cesse. Voila le fond de la vie chrétienne.* Sera puni le plus lourdement *celui qui ne fait rien*, qui suit le flot et laisse travailler les autres."

—" De parti de l'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses il n'y en a qu'un le parti de Dieu ! ..

L'action voilà ce que réclament les temps présents"... dit le Pape Pie X. Quand donc les peuples comprendront-ils que, le seul parti de l'ordre n'est et ne peut être que le parti de Dieu, le parti du Christ ; "le parti catholique"?

Le parti catholique en Belgique, le parti catholique en Allemagne ont assez prouvé qu'ils sont véritablement les seuls partis de l'ordre. Les catholiques de Suisse vont bientôt se grouper aussi sous le drapeau du Christ. Au Canada maintenant à suivre ces exemples.

C'est comme cela seulement que le Canada aura raison du parti du désordre, c'est-à-dire de la Franc-Maçonnerie, plus puissante chez nous qu'on ne le croit... que le Canada chrétien écoute aujourd'hui et cette voix du César de Berlin et cette voix du Pape de Rome; que, se plaçant en dehors, audessus de tout parti purement temporel, purement "partisan" purement "politique" dans le sens laïque du mot, il se fédère en un seul et grand parti, le parti de Dieu, le parti du Christ, que le Canada catholique écoute le Représentant du Christ s'adressant à tous les chrétiens de la terre' en ces termes décisifs :

"L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre donnés par tant de soldats du Christ auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions ; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toutes hésitations, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité. Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien; pour que nous contemplions LA RESTAURATION DE TOUTES LES CHOSES DANS LE CHRIST.

***

Restaura omnia in Christo ! que telle soit la devise désormais des Canadiens catholiques; qu'ils l'a fassent imprimer en lettres d'or dans les plis de leur noble étendard du Sacré Cœur !

Bien à vous,

PRO ECCLESIA ET PONTIFICE

Les Enfants de Saint-Boniface

Voici le texte de l'adresse présentée à Son. Excellence Mgr. D. Sbarretti par les enfants de Saint-Boniface, à la cathédrale, le 22 octobre, à 3 heures de l'après-midi:

Excellence,

Il y a dans les écoles de Saint-Boniface toute une légion d'enfants dont nous ne sommes que les représentants. Nous venons avec joie, respect et émotion en leur nom et au nôtre nous agenouiller devant le représentant du vicaire de Jésus-Christ. Nous savons, Excellence, que dans votre cœur et sur vos lèvres nous trouverons ces bonnes paroles du maître : "Laissez venir à moi les petits enfants."

Nous sommes heureux de vous dire que nous regardons ce jour comme un des plus beaux de notre vie—les petits sont si près de l'envoyé du bon Pie X

Nous voulons vous dire aussi que nous comprenons le devoir qui nous incombe d'étudier les vérités de notre Sainte Religion et de puiser aux sources vivifiantes de l'Eglise Catholique la force qui nous est nécessaire pour passer sans faiblir à travers les tentations qui nous attendent plus tard.

Pour cela nous avons besoin non seulement de maitres catholiques, mais de livres catholiques. Le catholicisme doit entrer par tous nos sens: nous voulons l'entendre et nous voulons le lire, nous voulons le voir dans le crucifix de l'école comme dans l'image de la Vierge et des Saints. Les petits, hélas, doivent dire au Père Commun que ceux qui sont chargés de nous sont empêchés de nous donner tout ce dont nous avons besoin.

Excellence, on nous l'a dit :—Vous êtes Délégué pour être le gardien de la foi, le pourvoyeur de la grande famille catholique au Canada ; aussi, satisfaits d'avoir pu vous dire leurs sentiments et leur besoins, les enfants de Saint-Boniface s'agenouillent sous votre main bénissante.

LES ENFANTS DE SAINT-BONIFACE

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF MONTCALM

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Montcalm in the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality; and bearing date the Twenty-Second day of Octoder A. D., 1903, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described for the arrears of Taxes, respectively due thereon together with costs, I hereby give notice that unless the said arrears of Taxes and costs be sooner paid, I will on Tuesday, the first day of December A.D., 1903, at the hour of one o'clock in the afternoon, at the Municipal Hall, in the Village of Letellier, in the Province of Manitoba, proceed to sell by auction the said lands for arrears of Taxes and costs.

DESCRIPTION	Section.	Township.	Rang.	No. of acres	Arrears of Taxes	Costs.	Amount	Patented or Unpatented
S½ of SW¼	29	1	2 E	180	35 66	50	36 16	Patented
Leg. sub. 16	30	1	2 "	40	20 14	50	20 64	do
SW¼	34	1	2 E	160	41 07	50	41 57	do
N½ of S½	2	2	1 E	160	32 50	50	33 00	do
Lots 3 & 4, Blk C, Pt	19	2	2 E	......	32 34	50	32 74	do
Lots 11 & 12, Blk C, Pt	19	2	2 E	......	24 08	50	24 58	do
NE¼ & N½ of SE¼	36	4	2 E	240	79 64	50	80 14	do
Lot 79, Ste. Agathe	......	......	......	111	48 55	50	49 05	do

Dated at St. Jean-Baptiste, in the Municipality of Montcalm this 29th day of October A.D., 1903.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Treasurer, Rural Municipality of Montcalm.

Le Tramway Electrique

Le tramway électrique fonctionne à Saint-Boniface depuis samedi. A tous les dix minutes environ, le "petit char" traverse les avenues Taché et Provencher pour se rendre à Norwood C'est déjà commode.

Nous avons lieu d'espérer que le difficultés qui peuvent exister entre la compagnie des Tramways et la Compagnie du Pont de Norwood s'aplaniront bientôt de manière à nous permettre de nous rendre à Winnipeg sans être oblgé de descendre de voiture au pont et demander ensuite une correspondance, de l'autre côté.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le bureau de poste a été transporté dans le bloc Lamontagne.

—Le Dr. M Mecklenburg, spécialiste pour la vue a ouvert un établissement au No 207 Rue du Portage. Voir son annonce.

—Huitres fraiches à vendre au restaurant de M. Zénon Ouellette, Rue Dumoulin.

—On demande deux garçons pour apprendre la typographie. S'adresser aux bureaux du *Manitoba.*

—Les égouts de la ville auraient besoin d'être inondés par une bonne quantité de bonne eau. L'état de choses actuel peut devenir dangereux pour la santé publique; à part les autres inconvénients immédiats.

—Une licence d'hotel vient d'être accordée à M. Jules Martel, à Norwood. M. Martel a immédiatement transporté sa licence à M. Donald Campbell, de Winnipeg.

—Le Hallowe'en day a été assez tranquille à Saint-Boniface cette année. Les quelques petits tours qui se sont faits n'ont eu aucun caractère blessant. A Winnipeg, les étudiants ont fait une parade dans les rues dans la soirée.

—Nous apprenons avec regret que M. l'Inspecteur Goulet, sorti de l'hôpital depuis quelques jours, a dû quitter Saint-Boniface sur l'avis de son médecin pour prendre du repos

—Les Dames Patronnesses de l'Hopital Saint-Boniface ont l'honneur d'accuser réception et d'offrir leurs remerciments bien sincère, à Lady McMillan pour un don généreux de $50.00, cinquante piastres à la présidente de leur société et pour leurs œuvres.

Monsieur Félix Chénier, de cette ville recevait, samedi dernier une dépêche lui annonçant la mort de son frère, Stanislas Chénier, décédé au Brook, Ont, le 31 octobre, à l'âge de 51 ans. Il laisse une femme et plusieurs enfants. Uns grand'messe a été chantée lundi de cette semaine pour le repos de son âme. Nous prions M. Félix Chénier d'accepter l'expression de nos sympathies.

Chronique de la Province

BRUXELLES

Les paroissiens de Bruxelles se proposent de fêter l'anniversaire de leur cher curé le R. M. Heynen. Les 8 et 9 courant un bazar de charité au profit de l'église de cette même paroisse aura lieu et tout permet d'avance que ce sera un succès.

SAINT ALPHONSE

La nouvelle école-pensionnat de Saint-Alphonse, dirigée par les Sœurs Chanoinesses des Cinq plaies, sous le contrôle des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception s'est ouverte il y a quinze jours bien que non encore terminée. L'inauguration solennelle de ce splendide local scolaire aura lieu plus tard par les soins du R. Dom Etienne, curé de la Paroisse.

Chronique de la Province

AUBIGNY

Voici quelques détails sur notre jeune paroisse de Saint Antoine de Provencher. La paroisse ayant demandé à Sa Grandeur Mgr Langevin la permission de faire un bazar pour aider à la construction de notre chapelle, et l'ayant obtenue de Sa Grandeur, toutes les dames de la paroisse se sont mises à l'œuvre. Mde Michel Laferrière, présidente, accompagnée de Mde Louis Abrant vice-présidente, n'ont épargné ni leur tem s ni leurs fatigues pour conduire le bazar à bonne fin. Nos deux candidates, Melle Fidélia St. Onge a rapporté la jolie somme de $346.00 et Melle M. Anne Pelland la jolie somme de $315 00. La victoire est enfin resté à Melle Fidélia St. Onge. Les Melles Thérésa et Attala Gagnon, toutes deux institutrices de notre paroisse, nous ont aussi donné la jolie somme de $304.00. La table de loterie $54.00 et les tables à dîner $98.00. Pour combie de joie dès la premier jour de notre bazar la paroisse a reçu trois magnifiques cadeaux: jolie cloche par M. Sinai Prévost, belle baquette par M. Lalonde, prie-Dieu, par M. Stanislas Paquet tous trois de Winnipeg. Nous ne saurions trop remercier ces Messieurs pour l'œuvre de charité qu'ils ont faite, à notre paroisse naissante. Nous remercions aussi notre bon curé le Révd M. A. Bourret, ainsi que les Revds MM Fillion et Thibault qui ont bien voulu nous honorer de leur visite et verser leur obole. Tous ont ouvert généreusement leur bourse; ce qui nous a rapporté, toutes dépenses payées, la bonne somme de $1057.00

STE ELISABETH

Une gracieuse petite fête s'est passé à Sainte - Elisabeth le 18 octobre: cette fête est d'une si haute importance pour notre jeune paroisse que je crois bon de l'enrégistrer dans les annales du pays.

Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. Qui nous eut dit, il y a trois ans, lorsque nous venions d'entrer dans le modeste oratoire, qui nous a servi jusqu'aujourd'hui, que nous verrions sitôt s'élever pour nous une belle église de 70 pieds par 40 sur un beau solage en ciment. Merci à notre curé M. l'abbé Rocan, presque enfant du pays, formé à l'école du toujours regretté Monseigneur Taché, dont il fut longtemps le secrétaire particulier. Il a dû quitter une paroisse toute faite pour venir au milieu de nous. Nous savons reconnaitre son abnégation et son dévouement: On le regrette là-bas: Nous le vénérons ici: Il a été, dans l'occasion de la construction de la nouvelle église bien secondé par ses paroissiens de Sainte Elizabeth qui montrent beaucoup d'esprit d'initiative uni à beaucoup d'esprit chrétien.

Le dix huit octobre, donc, Ste Elizabeth était en liesse, le drapeau tricolore flottait fièrement et la paroisse entière remplissait d'animation le coquet village.

A trois heures et demi la cérémonie commence: Monsieur le Vicaire Général accompagné des Révérends Messieurs Fillion, Curé de Saint-Jean Baptiste, initiateur de la paroisse de Ste. Elizabeth, Jolys, curé de Saint Pierre, Noret, curé de Saint-Malo et Rocan curé de l'endroit, s'avance jusqu'à la croix fixée au chevet de la nouvelle église et la bénit, puis le curé de Saint Pierre pendant une demi heure développa devant l'assistance attentive les idées suivantes: L'Eglise est la maison de Dieu Notre père du Ciel. 2o. C'est la maison de chacun des paroissiens. Maison familiale où tous sont appelés à venir dimanches et fêtes et pour la réception des sacrements. 3o C'est la cour du Roi du Ciel sur la terre: nous devons y aller-nous habituer à devenir les courtisans de ce grand Roi en attendant que nous soyons admis à faire partie de sa cour céleste.

L'orateur s'est tû et la cérémonie se continue avec toute son ampleur liturgique. Psaumes, antiennes, litanies des saints se succèdent; l'officiant asperge les fondations de l'église nouvelle, bénit la pierre qui va tout à l'heure aller prendre sa place à l'angle sud-est de la construction, la marque sur toutes les faces du signe de la croix à l'aide de la truelle; puis une drnière oraison et, noyée dans le ciment, la pierre bénie est à sa place; elle renferme dans une cavité intérieure un document, procès verbal de la cérémonie, puis chacun vient frapper sur la pierre angulaire à l'aide d'un marteau enrubanné et dépose son offrande pour la nouvelle église.

La recette est de quatre-vingt-treize dollars. Belle et bonne fête pour Sainte-Elisabeth! Excellent encouragement pour les habitants de la jeune paroisse. Non seulement excellent encouragement mais témoignage de leur foi et de leur générosité. Le curé peut être fier de ses paroissiens comme les paroissiens sont fiers de leur curé.

TÉMOIN

Ville De Saint-Boniface.

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et faire construire les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté de la rue sur laquelle seront faits les dits trottoirs, pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réellement affectée, dans chaque cas respectif ci-dessus mentionné, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit-ci-dessus.

1o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur le côté Sud de la rue Marion depuis la ligne Est d'Oak Avenue jusqu'à la ligne Est de la rue du Collège Coût approximatif $495 00.

2—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur le côté Est d'Oak Avenue, depuis la ligne sud de la rue Marion jusqu'à l'extrémité nord de la dite Avenue. Coût approximatif $260.00.

3—Un trottoir en madrier de pin, de quatre pieds de largeur, sur le côté Ouest de l'Avenue Taché, depuis le chemin Ste. Marie jusqu'à la ligne sud de la troisième rue, dans Norwood. Coût approximatif $260.00.

4—Un trottoir en madrier de pin, de quatre pieds de largeur, sur le côté sud de la troisième rue dans Norwood, depuis la ligne Ouest de l'Avenue Taché jusqu'à la ligne Ouest de l'Avenue Chandos. Coût approximatif $230.00.

5—Un trottoir en madrier de pin, de quatre pieds de largeur, sur le côté Ouest de l'Avenue Chandos, depuis la ligne sud de la dite troisième rue jusqu'à la ligne sud de la quatrième rue. Coût approximatif $200.00.

St. Boniface, 27 octobre 1903.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Secretaire Tresorier

Ville de Saint-Boniface

SOUMISSIONS POUR OUVERTURE DE RUELLES

Des soumissions pour ouverture de ruelles seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 6 novembre prochain à 5 heures p. m.

L'ouvrage consiste en déplacement de bâtisses et clôtures et terrassement, tel qu'expliqué dans les devis qui peuvent être consultés à mon bureau.

Saint-Boniface, 27 octobre 1903.

(Par ordre) THEO. BERTRAND.
Secrétaire Trésorie

Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon sera tenue à Saint-Pierre, dans la salle du Conseil Municipal lundi, le 14me jour de Decembre 1903, à 1 heure p.m.

Daté à Saint-Pierre, Manitoba, ce 2me jour de novembre 1903.

PAUL CHENARD,
Sec.-Trés., Soc. d'Agriculture de Carillon

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE SECRET D'UN PERE

No. 1

"Quand la science a dit son dernier mot et se déclare impuissante, il reste Dieu, priez-le, Madame. Il peut tout, et les supplications des mères sont celle qui montent le plus surement vers lui.

L'homme qui prononçait ces paroles était un vieux praticien appelé au chevet d'un enfant mourant âgé à peine de quelques mois, et la personne à laquelle il les adressait était la mère de l'enfant. Celle-ci trop accablée de douleur pour répondre, courba avec désespoir sa tête sur sa poitrine et donna libre cours à ses sanglots, se contentant, pour adieu, de serrer significativement la main que lui tendait son interlocuteur.

La marquise Julie d'Alvinet était une jeune femme de vingt-trois ans au plus, de taille moyenne et élégante, brune, au teint mat, aux yeux voilés par de longs cils. Son mari, le marquis d'Alvinet, venait d'être obligé de la quitter pour se rendre en Espagne, où il possédait plusieurs mines en cours d'exploitation. Il était parti à regret, car le bebe déjà était souffrant, et cette frêle créature sur laquelle il faisait reposer toutes ses espérances, était son premier et son unique enfant. Riche de plusieurs millions et dernier représentant mâle d'une antique race, il avait épousé une jeune fille de bonne maison, portant un nom illustre, mais ayant reçu une mauvaise éducation et sans aucune fortune. Sa mère, qui avait pour lui d'autres projets, ne donna qu'à contre cœur son consentement à cette union.

Elle connaissait la jeune fille, elle l'avait suivie pendant de longues années et ne trouvait pas en elle les éléments nécessaires pour édifier le bonheur de son fils. Jean d'Alvinet avait alors vingt-huit ans. Il essaya de la persuasion pour obtenir son approbation, et comme tous ses arguments échouèrent et que son amour grandissait il osa lui faire entendre qu'il passerait outre à ses volontés. Elle céda pour éviter une rupture.

Le mariage fut célébré avec une grande pompe. Au retour de leur voyage de noces, les nouveux époux s'installèrent dans un opulent appartenant de la rue de la rue Rivoli.

La jeune marquise d'Alvinet ne sembla nullement justifier les craintes que son caractère avait inspirées à la douairière. Douce et aimante, elle paraissait n'avoir n'avoir d'autres soucis que de s'appliquer à répondre à l'affection que son mari lui témoignait. Plus d'une fois il crut, il est vrai, s'appercevoir que l'amour des richesse occupait une place peut-être plus grande qu'il n'était raisonnable dans ses préoccupations, mais il s'expliquait cette petite faiblesse morale par la longue privation qui avait précédé l'abondance soudaine, dont elle jouissait, et il n'en augurait pas mal pour l'avenir, certain que l'habitude du luxe et du bien-être en aurait bientôt raison.

Leur union n'avait été troublée par aucun nuage lorsque naquit leur enfant dix-huit mois déjà s'étaient écoulés.

La naissance du bébé combla leurs vœux et leur bonheur. Jean d'Alvinet avait désiré un fils afin de lui transmettre avec son immense fortune, le nom de ses ancêtres, dont il était fier, et qu'il avait toujours porté dignement.

Julie ne se réjouit pas seulement d'être mère pour le bonheur désintéressé de la maternité. A coup sûr, elle aimait le cher petit être; mais son affection s'augmentait surtout de la pensée que, grâce à l'enfant quoi qu'il pût arriver au marquis, elle demeurerait désormais en possession de la fortune.

Dieu ne voulut pas laisser impuni un calcul pareil. Quelques jours après le départ du marquis, l'enfant, seulement indisposé, devint gravement malade, si gravement même, que seul, un miracle pouvait le sauver.

Comme pour mettre le comble au malheur et peut-être au châtiment de la femme, la Providence permit que le marquis, à peine arrivé au terme de son voyage, fût victime d'un accident qui mit ses jours en péril.

Elle en avait reçu la nouvelle dans le courant de la journée.

Elle était ainsi menacée de perdre tout à la fois son mari, son enfant et sa fortune.

Il était minuit lorsque le médecin la quitta.

Docile à suivre son conseil, en revenant auprès du berceau où gisait le moribond, elle s'agenouilla et fit une ardente prière.

Dieu qui connait le fond de nos cœurs ne se trompe pas sur nos intentions, et, sans doute qu'il ne trouva pas dans les vœux de Julie toute l'abnégation que sa qualité de mère comportait. Il ne l'exauça pas. Le péril devint de plus en plus imminent, et l'agonie commença.

Affolé, elle appela un domestique et lui donna l'ordre de courir de nouveau chercher le docteur, bien qu'elle sût, puisque lui-même ne le lui avait pas caché, qu'il n'y avait plus à compter sur son savoir.

Une femme, la nourrice du bébé, veillait avec elle.

Le médecin habitait assez loin. Néanmoins, le domestique mit un tel zèle et tant de hâte à obéir, qu'il ne tarda pas à être de retour.

Sa démarche avait été inutile; le docteur, appelé près d'un malade, était absent lorsqu'il se présenta.

—Alors, courez chez un autre, ordonna la pauvre mère.

—Chez lequel?

Cette question se trouva à court de réponse. Pendant qu'elle se remémorait l'adresse et le nom des médecins qu'elle connaissait, le domestique s'approcha de l'enfant et, après l'avoir regardé avec une sorte de terreur, tant les signes précurseurs du trépas étaient visibles sur ses traits, il se tourna vers la nourrice et, levant les yeux au ciel, il murmura en montrant la marquise;

—Pendant qu'il y a de pauvres mères, comme Madame, qui donnerait leur vie pour arracher leurs enfants à la mort, il y en a d'autres, des misérables, qui les abandonnent.

Il fit une pause et ajouta:

—Je viens de voir une femme d'allure suspecte qui débouchait de dessous les arcades du Théâtre-Français, et qui a attiré mon attention, c'est qu'elle regardait avec crainte autour d'elle. Je ne serais pas surpris qu'elle eût été déposer là un enfant; d'autant plus qu'elle m'a paru qu'elle s'était baissée, et après, je l'ai vue s'enfuir.

La marquise avait prêté une oreille attentive; la nourrice, elle aussi, écoutait.

—Et vous ne vous en êtes pas assuré? s'écria-t-elle.

—Je n'en ai pas pris le temps, repondit-il. L'enfant abandonné, si toutefois je ne me trompe pas, n'est pas plus en danger que celui de Madame et je me dois à celui-ci avant de me devoir à celui-là.

—26, rue du Colisée, dit fébrilement la marquise, je sais qu'il y a un médecin, j'ignore son nom, mais rendez-vous-y et ramenez-le.

Il partit.

—Oh! ironie et cruauté du sort! pensa-t-elle, se rappelant les paroles du domestique, dire qu'il y a peut-être, à deux pas d'ici, un enfant bien vivant que sa mère jette de force à la mort, tandis que moi je ne puis pas lui arracher le mien.

Elle s'arrêta..., réfléchit et repoussant une pensée secrète;

—Oh! fit-elle, avec épouvante, ce serait horrible.

L'enfant respirait à peine, son visage crispé bleuissait. Encore quelques minutes, il allait expirer.

Mme d'Alvinet se dressa tout à coup et saisissant le bras de la nourrice:

—J'ai oublié le docteur Melvan. C'est un spécialiste, nourrice! sacrifiez-vous, courez-y.

Où demeure-t-il?

—33, rue du Bac.

—C'est bien loin!

—Oui, gémit la mère avec douleur, oui, et mon enfant sera mort avant, mais il n'importe, allez-y! il faut tout tenter et Dieu aura peut-être pitié de moi

La nourrice troublée sortit sans même s'accorder le temps de mettre son manteau.

Trois quarts d'heure s'écoulèrent.

Le domestique revint le premier. Sa course avait été vaine, le médecin près duquel la marquise l'avait envoyé, n'était pas à Paris en ce moment.

—Dois-je me rendre chez un autre, demanda-t-il.

—Non, répondit-elle d'une voix sourde, montez vous reposer.

Il crut que l'enfant était mort. Il voulut pénétrer dans la chambre où il était.

Elle s'y opposa.

—Et le petit? questiona-t-il.

Elle tressaillit et hésitant:

—Il dort, dit-elle enfin.

A cet instant on entendit un vagissement aigu.

—Il faut qu'il aille bien mieux pour pouvoir crier aussi fort, observa le domestique.

Elle s'impatienta.

—Oui, il va mieux, allez vous reposer.

Le ton dont ces paroles furent prononcées ne lui permirent pas de se méprendre sur l'ordre qu'elles contenaient. Il ne répliqua pas et se retira tout en se disant à part lui, que la marquise était étrange.

—Eh bien? cria soudain une voix haletante, et l'enfant?

Il se retourna, c'était la nourrice.

—Vous étiez donc sortie! s'exclama-t-il avec étonnement.

A Suivre